

QUE FAIRE DES TEXTILES ET AUTRES BIENS DONT VOUS N'AVEZ PLUS L'UTILITE ?

Vos textiles et objets sont en bon état ? Ils peuvent être déposés auprès d'associations locales.

Conditions de dépôt : Textiles et objets en bon état et propres.

<p>Association Générosité</p> <p>6 rue des Cyprés 17220 St Rogatien Tél. 06 60 24 52 89 gisele.marchasson@laposte.net</p>	<p>Biens acceptés : Textiles (vêtements, chaussures, accessoires), petits objets (à voir au cas par cas par téléphone)</p> <p>Jours/horaires de dépôt : sur RDV</p> <p>Que deviennent-ils ? Dons au CCAS La Jarrie, CAT Fontenay le Comte, CAT Marlonges</p>
<p>Centre social Le Pertuis - Mireuil (La boutique)</p> <p>20, avenue du Luxembourg 17000 La Rochelle Tél. 05 46 42 12 18 secretariat.lepertuis@gmail.com http://lepertuis.centres-sociaux.fr</p>	<p>Biens acceptés : Textiles (vêtements, chaussures, accessoires)</p> <p>Jours/horaires de dépôt : aux heures d'ouverture du centre social</p> <p>Que deviennent-ils ? Dons aux adhérents du centre social le lundi de 10h à 12h (retrait de 3 articles par lundi), à l'APF et à Ensemble pour les enfants (Maroc)</p>
<p>Centre social Vent des îles, La Pallice (Zone de gratuité RECUP' FRINGUES)</p> <p>255 Avenue Denfert Rochereau 17000 La Rochelle (La Pallice) Tél. 05 46 42 26 08 vent.des.iles@free.fr http://ventdesiles.centres-sociaux.fr</p>	<p>Biens acceptés : Textiles (vêtements, chaussures, accessoires), petit matériel de puériculture (jouets...)</p> <p>Jours/horaires de dépôt : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30</p> <p>Que deviennent-ils ? Dons tout public : zone de gratuité en libre accès (même aux non adhérents) aux horaires d'ouverture du centre social</p>
<p>La Croix Rouge Vestiaire La Rochelle</p> <p>9, rue Franc Lapeyre 17000 La Rochelle Tél. 05 46 41 35 41 dl.larochelle@croix-rouge.fr http://la-rochelle.croix-rouge.fr/</p>	<p>Biens acceptés : Textiles (vêtements, chaussures, accessoires), livres, jouets, bibelots, vaisselle</p> <p>Jours/horaires de dépôt : lundi, mercredi et vendredi de 13h à 16h30 (conteneur « Textile » à l'extérieur du bâtiment)</p> <p>Que deviennent-ils ? Vente tout public, un lundi tous les 15 jours de 13h à 16h30</p>
<p>La Croix Rouge Vesti-boutique Villeneuve</p> <p>7 rue Camille Desmoulins 17000 La Rochelle Tél. 05 46 44 63 43 dl.larochelle@croix-rouge.fr http://la-rochelle.croix-rouge.fr/</p>	<p>Biens acceptés : Textiles (vêtements, chaussures, accessoires), livres, jouets, bibelots, vaisselle, petits meubles</p> <p>Jours/horaires de dépôt : lundi de 13h à 17h, jeudi de 9h à 17h</p> <p>Que deviennent-ils ? Vente tout public, lundi de 13h à 17h, jeudi de 9h à 17h (pour les objets et petits meubles : lundi de 9h à 11h)</p>
<p>Entraide et Solidarité Rochelaises</p> <p>2 rue des Frènes 17000 La Rochelle (Tasdon) Tél. 05 46 41 44 67 entraidesolidarite.lr@orange.fr</p>	<p>Biens acceptés : Textiles (vêtements, chaussures, accessoires), linge de maison, jouets, bibelots et petits mobiliers, livres</p> <p>Jours/horaires de dépôt : lundi à vendredi de 14h à 16h30</p> <p>Que deviennent-ils ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dons : SPA et Emmaüs Saint Agnant pour les vêtements en moins bon état ; • Ventes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Aux bénéficiaires du lundi au vendredi de 14h à 16h30 ○ Tout public lors des braderies

<p>Fraternité - Mission Populaire Evangélique de France</p> <p>45 rue Jacques Henry 17000 LA ROCHELLE (Laleu) Tél. 05 46 43 25 27 fraternite17@wanadoo.fr http://www.missionpopulaire.org/</p>	<p>Biens acceptés : Textiles (vêtements, chaussures, accessoires), vaisselle, bibelots, jouets, livres, linge de maison, petit électroménager</p> <p>Jours/horaires de dépôt : mardi (sauf en août) de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30 (Conteneur « Textile » dans la cour)</p> <p>Que deviennent-ils ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dons : Associations locales, Les souliers de satin (Maroc), Les p'tits souliers (Kive, Ukraine). • Ventes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Mardi (sur présentation de la carte d'adhésion - 3 euros/an) : de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30 ○ Braderies publiques (pas d'adhésion nécessaire) : tous les deux mois, jeudi et vendredi de 10h à 17h et samedi de 10h à 12h
<p>Association des Paralysés de France - Friperie</p> <p>Bâtiment 18 3 et 5 rue Meissonnier 17000 LA ROCHELLE (Mireuil) Tél. 05 46 30 46 60 dd.17@apf.asso.fr http://www.apf17.org/la-delegation/la-friperie-apf</p>	<p>Biens acceptés : Textiles (vêtements, chaussures, accessoires), linge de maison, vêtements nurserie, matériel de puériculture, petits ustensiles de cuisine (assiettes/verres/plats).</p> <p>Jours/horaires de dépôt : lundi, mercredi, vendredi de 14h à 17h (en dehors de ces horaires, sur RDV en appelant la Délégation)</p> <p>Que deviennent-ils ? Vente tout public, lundi, mercredi, vendredi, de 14h à 17h</p>
<p>Les Restos du Cœur</p> <p>7, Rue Jean-Baptiste Charcot 17000 LA ROCHELLE (Bongraine) Tél. 05 46 50 59 15 ad17.bongraine@restosducoeur.org</p> <p>57, Rue Amiral Duperré 17000 LA ROCHELLE Tél. 05 46 42 52 11 (Laleu) ad17.laleu@restosducoeur.org http://ad17.restosducoeur.org/</p>	<p>Biens acceptés : Textiles (vêtements, chaussures, accessoires), vaisselle (non ébréchée), livres, jouets, petit électroménager (en état de marche)</p> <p>Jours/horaires de dépôt :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En hiver (Décembre à mars) : lundi et jeudi de 10h à 12h et de 13h à 16h • En été (Avril à octobre) : lundi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 13h à 16h (Fermé en novembre) <p>Que deviennent-ils ? Dons, sur justificatif de revenus.</p>
<p>Les Restos du Cœur Bébé Mireuil</p> <p>11bis, Rue Jules Cheret 17000 LA ROCHELLE 05 46 42 10 88 ad17.bbmireuil@restosducoeur.org</p>	<p>Biens acceptés : Textiles Bébé et Enfants jusqu'à 10 ans (vêtements, chaussures), matériel de puériculture, linge de lit et berceaux, biberons, poussettes, landaus (pour les bébés de 0 à 2 ans), accessoires (ceintures, sacs) pour les fêtes des Mères et Noël pour les mamans</p> <p>Jours/horaires de dépôt : Mardi de 10h15 à 12h et de 13h15 à 16h45</p> <p>Que deviennent-ils ? Dons, sur justificatif de revenus, le mardi de 10h15 à 12h et de 13h15 à 16h45</p>
<p>Les Restos du Cœur Bébé Villeneuve</p> <p>9, rue Camille Desmoulins 17000 LA ROCHELLE 05 46 42 37 49 restobebevilleneuve@orange.fr</p>	<p>Biens acceptés : Vêtements Bébé et Enfants jusqu'à 5 ans, matériel de puériculture, poussettes, landaus (pour les bébés de 0 à 2 ans), accessoires (ceintures, sacs) pour les fêtes des Mères et Noël pour les mamans</p> <p>Jours/horaires de dépôt : Mardi de 14h à 16h et jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h</p> <p>Que deviennent-ils ? Dons, sur justificatif de revenus (distribution aux familles bénéficiaires des Restos du Cœur Bébé)</p>
<p>Le Secours Populaire</p> <p>Espace Solidarité 17 17 Avenue de la Porte Royale 17000 La Rochelle Tél. 05 46 50 52 82 contact@spf17.org www.secourspopulaire.fr/17/</p>	<p>Biens acceptés : Textiles et autres objets en très bon état</p> <p>Jours/horaires de dépôt : mardi et jeudi de 14h à 16h30</p> <p>Que deviennent-ils ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dons sur justificatif et vente tout public, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h • Braderies publiques ouvertes à tous

Vos textiles sont usagés ? Déposez-les dans les conteneurs « textile » répartis dans toute l'Agglomération.

Retrouvez l'emplacement des conteneurs sur le site de l'Agglomération : <https://www.agglo-larochelle.fr/vie-pratique> à la rubrique « Tri et collecte des déchets » / « Points d'apport volontaire ».

La collecte et le tri des textiles sont pris en charge par l'entreprise d'insertion Le Relais17.

Donnez une seconde vie à vos vêtements, linge de maison et chaussures, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures...) : même usés, déchirés ou troués, ils peuvent être réutilisés ou recyclés.



CONSIGNES A RESPECTER :

- Utiliser des sacs de 50 litres maximum (afin qu'ils puissent entrer dans les conteneurs).
- Veiller à toujours bien fermer ces sacs (pour ne pas qu'ils se salissent, ne pas déposer les vêtements en vrac ou dans des cartons).
- Donner des vêtements propres et secs. Pas besoin de repasser les vêtements ou le linge.
- Les vêtements souillés (peinture, graisse...), mouillés et moisis ne sont pas acceptés. Ils sont donc à déposer dans le bac bleu.
- Attacher les chaussures par paires, pour éviter qu'elles se séparent au moment du tri.
- Si possible, séparer le textile des chaussures et de la maroquinerie.
- Pas de recyclage matière possible pour les K-way, les cirés, les chaussures, la petite maroquinerie et les jouets. Ils doivent donc être en bon état ou facilement réparables.
- Les oreillers, traversins, couvertures et couettes ne sont pas acceptés. Merci de les déposer en déchèterie.
- Si le conteneur est plein, ne pas déposer les sacs par terre car ils risquent d'être volés ou abîmés. Contactez Le Relais 17.

QUE DEVIENNENT LES TEXTILES DEPOSES DANS LES BORNES ?

Les textiles en bon état trouveront un nouveau propriétaire en friperie. Les autres seront recyclés et transformés, notamment en isolants destinés à l'habitat ou à l'industrie automobile.

MAJ - Avril 2018

0 800 535 844 Service et appel gratuits

Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 16h30

www.agglo-larochelle.fr

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle

